

6-1893



Le Coloriste

Enlumineur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement

Un an, 15 frs

Six mois, 8 frs

DESCLEE DE BROUWER

Editeurs rue S. Sulpice, 30, Paris.

Soc. S. Augustin.

COMMISSION

Fabrication française recommandée

EXPORTATION

aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

V^{ve} A. MERCIER

1 rue du Sommerard Parcheminier

Spécialité de Veau Vêlin et Parchemins pour la Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels, Livres d'heures.

Fournisseur des principaux Etablissements religieux.



RELIGION (Art. de)

DELATOUR & C^{ie}, V^{ve} FENOUILLET Succ^r
PARIS, 22 rue de Picardie, PARIS.

Croix rondes et Croix plates, Croix en peluche et bénitiers.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR PÈLERINAGES.

Médallions en tous genres et toutes langues.

Cadres en tous genres, pour photographies, sujets religieux, etc.

Fournisseur de nombreux établissements religieux.

Pour tous vos travaux nécessitant l'emploi des GELATINES en feuilles et en cartes préparées pour peinture, adressez-vous en confiance chez

TOPART & DE SOYE, Fabricants

5 rue Debelleye, PARIS

Franco Echantillons en se recommandant du Journal

NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la

Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc.

à la Maison de L'ARC-EN-CIEL,

15, rue Raugraff,

Fournisseur des principaux établissements religieux.

A. LIPS

5 rue Nicolas Flamel.

Dépôt des Papiers du Japon de la Manufacture Impér.

Dépôt du Papier Opaline pour Images religieuses.

Dépôt du Papier à la forme de Van Gelder Zonen.

Maison CHENAL & G. EDOUARD

V. MULARD Succ^rF^{te} de Couleurs super fines pour la peinture à l'huile, l'enluminure, l'aquarelle, la gouache, le pastel, etc.Encres de Chine véritables, 1^{re} qualité.

FOURN. DE NOMBREUSES COMMUNAUTÉS.

8 rue Pigalle, PARIS.

COULEURS SPÉCIALES POUR FLEURS ARTIFICIELLES.

AVIS IMPORTANT.

Le Coloriste Enlumineur met à la disposition de ses lectrices et abonnés, ses ateliers de dessin et d'enluminure, pour la composition et l'exécution de tous travaux artistiques : croquis, dessins au trait ou en couleurs, pages enluminées, souvenirs de mariage et autres, diplômes, menus à sujets spéciaux, armoiries, aquarelles etc.

Des avant-projets sont soumis aux clients, en même temps que des prix raisonnables leur sont indiqués.

Le Coloriste Enlumineur met aussi ses presses lithographiques à la disposition des abonnés désireux de faire reproduire leurs compositions et travaux divers à un nombre plus ou moins grand.



Tube aquarelle No 600.

COULEURS SUPERFINES

pour la peinture à l'huile, l'aquarelle, la gouache

COULEURS pour la PEINTURE sur PORCELAINE et sur VERRE

couleurs transparentes pour colorier les photographies

Pastels sur fins tendres et demi-durs.

BOURGEOIS Aîné, à PARIS

MAGASINS :

31, rue du Caire.



USINES :

22, r. Claude-Tillier
& à Senon (Meuse).

Bâton aquarelle No 10.

ENCRE DE CHINE LIQUIDE

indélébile et imputrescible

BOITES GARNIES

pour la peinture à l'huile, la gouache, l'aquarelle, l'enluminure, la photominiature, la photopeinture, la peinture-émail, etc.

BOITES FANTAISIE

garnies de couleurs naturelles et de couleurs sans danger pour les enfants.

MATÉRIEL D'ARTISTES

chevalets, sièges, toiles, parasols, etc. etc.

NOUVELLE PÂTE PLASTIQUE

conservant indéfiniment sa malléabilité.

Le Coloriste Enlumineur.

NOTRE COURS. — MATIÈRES PREMIÈRES.

L'OR EN RELIEF PROCÉDÉ A LA CRAIE.



OUS ne reviendrons pas sur l'outillage décrit dans nos précédents n^{os}, nous prions nos lecteurs de bien vouloir s'y reporter le cas échéant.

La glace à broyer, la molette en verre, le couteau à palette soigneusement essuyés, prenez un morceau de blanc de Meudon ; à l'aide

de la molette, réduisez en poudre impalpable ; ajoutez-y de l'eau goutte à goutte et faites une pâte fluide. Broyez avec la molette en tournant irrégulièrement en interrompant le travail de temps à autre pour ramasser et remettre en tas et enlever l'excédent qui s'attache à la molette : reprenez le broyage et au besoin rajoutez quelques gouttes d'eau.

Continuez cette opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul grain, et que la pâte ait pris la consistance du beurre, ce dont on se rend compte en en frottant un peu sur l'ongle ; ramassez, si vous êtes satisfait, et déposez cette préparation sur l'un des coins de la glace.

C'est à ce moment que la colle de peau doit être prête, car la dissolution doit être menée de front avec le broyage.

La colle se vend en feuilles d'une épaisseur moyenne d'un millimètre, longues de 15 à 16 centimètres et larges de 8 à 10. La veille, on prend un tiers de la feuille

que l'on met tremper dans environ 100 grammes d'eau froide, où elle prend cinq à six fois son volume.

Avant de procéder au broyage, on la met fondre au bain-marie et on la trouve liquéfiée au moment de son emploi.

Prenons ensuite un des compartiments du godet (voir figure IX, page 18), mettons-y avec la pointe du couteau à palette, la grosseur d'une noisette de blanc broyé et à l'aide du pinceau à deux bouts n^o 15 additionnons de colle chaude ; l'autre bout sert à mélanger les deux produits et à en faire une bouillie épaisse que l'on remue de temps à autre ; dès que le mélange refroidit, on fait une nouvelle addition de colle chaude, qui le rend plus maniable. C'est ici que l'appareil décrit et figuré page 19, n^o XIII, rend des services appréciables.

Suivant l'importance de la surface à couvrir, on se sert d'un pinceau en martre plus ou moins gros, à l'aide duquel on dépose sur le dessin un empâtement exagéré, en procédant de même manière qu'en peinture, les contours d'abord, les pleins ensuite.

En séchant, l'épaisseur diminue sensiblement, de sorte qu'il faut reprendre à plusieurs fois si l'on veut un relief assez fort. Il ne faut pas perdre de vue qu'en s'y reprenant à plusieurs fois on obtient un résultat plus prompt et plus propre que si on voulait d'une seule fois obtenir l'épaisseur désirée.

La surface toujours rugueuse s'aplanit avec les grattoirs, fig. VI, page 18. Ce travail demande de l'attention et beaucoup de goût, il faut surtout éviter les coups

inégaux et gratter en ramenant d'une façon égale.

Nous tenons par la même occasion, à mettre nos lecteurs en garde contre l'excès des reliefs ; l'abus va à l'encontre du but, l'excès nuit dans un livre. Pour un tableau, une chose à encadrer, l'inconvénient disparaît, l'effet est permis, l'or y gagne en éclat. Mais à la simple réflexion, ce qui est permis ici ne saurait l'être pour une œuvre destinée à la reliure, où la mise en presse amènera forcément l'empreinte sur la page qui précède, ternira le recto de l'un et le verso de l'autre si l'assise est solide, et les écrasera inévitablement si elle ne l'est pas.

Faire de l'or en relief est charmant, mais il ne faut pas oublier que son emploi est soumis à des règles qu'on ne saurait enfreindre qu'à ses dépens ; au surplus, n'oublions pas que la beauté des ors réside moins dans l'épaisseur que dans l'éclat, l'uniformité, la pureté : nous démontrerons dans la suite de notre cours comment les enlumineurs des diverses écoles du moyen âge entendaient l'emploi des métaux.

Revenons au relief et prenons note, que le grattoir se tient horizontalement et bien droit, afin d'éviter l'accrochage, qui laisse des traces très difficiles à enlever ; nous nous arrêtons dès que la surface est suffisamment plane et le relief réduit à son état normal. Prenant ensuite un pinceau de martre, nous époussetons soigneusement et évitons d'y mettre les doigts qui laissent, quelque propres qu'ils soient, une trace nuisible à l'opération suivante.

Nous puisons dans le verre où nous l'avons mis tremper, un peu de bol d'Arménie que nous mettons dans un godet en ajoutant l'eau nécessaire pour le rendre bien fluide, comme pour la craie, nous nous servons du pinceau à deux bouts pour additionner de colle et délayer ; mais il faut ne pas perdre de vue que la colle joue ici un rôle moins important et qu'il n'en faut mettre

que strictement la quantité nécessaire à l'adhésion.

Pour vous assurer si la préparation est bonne, appliquez-en un peu sur l'ongle ; laissez sécher, frottez, et si elle résiste continuez votre travail.

Étendez, avec votre pinceau de martre, votre bol d'Arménie ainsi préparé, sur les reliefs en passant rapidement, sans y revenir, en couche légère, laquelle est immédiatement absorbée par l'empâtement qui prend alors la couleur du bol. Une seule couche suffit généralement ; on la laisse sécher une heure environ, après quoi le travail est prêt à recevoir l'or.

Comme nous l'avons dit plus haut, il y a trois couleurs de bol ; en se servant de ces tons comme dessous, le rouge pour les ors jaunes et rouges, le jaune pour l'or vert et le noir pour le platine, l'argent ou l'aluminium, nous aidons considérablement à l'effet et comme le travail est le même pour les trois, nous conseillons de les employer comme ci-dessus.

Dès que les reliefs sont suffisamment secs, ce qu'on reconnaît à la couleur du relief, qui de foncé qu'il est à l'état humide, reprend la couleur naturelle à l'assiette, nous frottons la surface avec un chiffon de flanelle, on époussette avec soin et on applique l'or.

Disons de suite que l'emploi de l'or en coquille est de beaucoup le plus facile, parce qu'on le trouve ainsi tout prêt. On peut encore se servir de l'or en poudre qu'on prépare soi-même en le délayant dans l'eau additionnée d'un peu de gomme adragante. Mais à quoi bon ? Cela complique le travail et ne constitue pas une économie sérieuse.

Nous renonçons à décrire le travail de l'or en feuille, certains que nous sommes qu'il est impossible de s'en servir utilement sans un sérieux apprentissage : la différence, du reste, est peu sensible quant à l'aspect général, et comme notre but est d'aider nos

lecteurs à obtenir un résultat appréciable et immédiat, nous croyons inutile de compliquer ces descriptions, déjà fort arides, alors

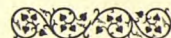


que par la suite nous y serons forcément amenés par l'exposition des procédés de peinture autres que ceux des manuscrits.

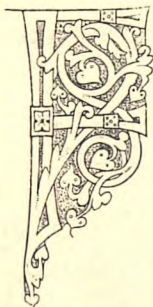
Nous disons plus haut que « l'on applique l'or ». Par ces mots nous entendons désigner les métaux, d'une façon générale ; pour lesquels le travail est le même pour tous. Avant de procéder au brunissage, il faut laisser s'écouler un temps plus ou moins long, comme pour le grattage, suivant l'épaisseur des reliefs ; puis on glisse sous les parties à brunir un corps dur, verre ou faïence ; s'aidant du brunissoir, dont la forme doit être appropriée à la surface à laquelle on travaille, on passe d'abord légèrement puis on accentue graduellement en appuyant plus fort à mesure que le brillant approche de l'éclat auquel on veut et peut logiquement prétendre. On s'arrête dès qu'à la suite d'un excès de frottement, on voit apparaître de petites taches noires produites par l'usure du métal ou un déchirement.

(A suivre.)

J. V. D.



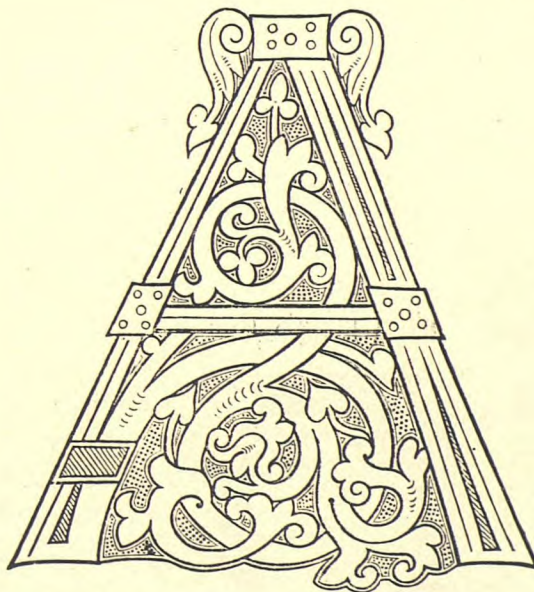
L'enluminure dans le passé et dans le présent. (Suite.)



AUT-IL s'étonner de voir un problème si bien déterminé, donner lieu à des solutions fort variées ?

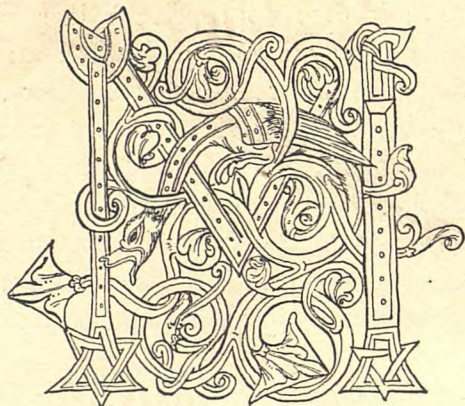
Le caprice, ou du moins l'originalité de l'artiste réclame toujours ses droits, dans l'œuvre même qui est le plus logiquement déduite.

L'un conduira le trait d'arabesque, à la façon des calligraphes romans, suivant des contours géométriques et rigides ; ou il mêlera dans les champs internes des entrelacs, des rinceaux, des bestioles. Un autre demandera au cercle et à la spirale, comme nous venons de le voir, des mouvements plus souples et plus gracieux. Un troisième, hanté par le souvenir des

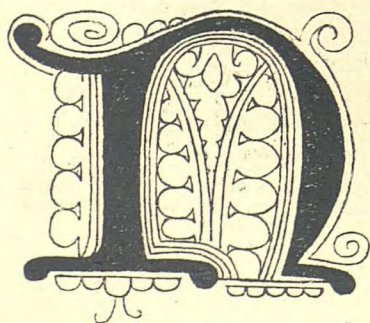


végétaux et des plus exquis de leurs contours, ébauchera des folioles idéalement

simples. Tous cependant éviteront la monotonie du grésillement uniforme de lignes partout serrées ; tous chercheront à réserver dans le remplissage des champs, des nœuds se détachant en blanc sur la grisaille du fond. Les nœuds pourront former des perles, des trèfles, des embryons de fleurettes ; généralement ils seront rattachés au délinéament général, comme la feuille à la branche de l'arbre, par des sortes de tigelles.

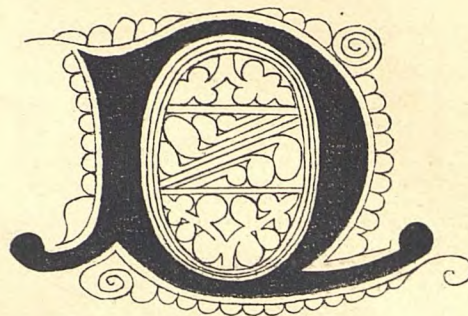


L'idée de la flore ornementale se soude intimement avec le trait calligraphique, dans le plus sommaire et le plus intéressant des ornements auxquels je fais allusion, dans un ornement, qui est le décor typique et caractéristique par excellence de la lettrine gothique. Je veux parler de ce décor tracé de la pointe de la plume, inscrit dans l'intérieur des panses de lettrines, et dessinant un système de perles ou de nœuds rattachés à des centres de ramification. Tous ces éléments sont tangentiels et évoquent l'idée d'un assemblage de pipes, disposées en faisceau, en éventail ou en étoile. A mon avis les calligraphes n'ont jamais rien inventé et n'in-

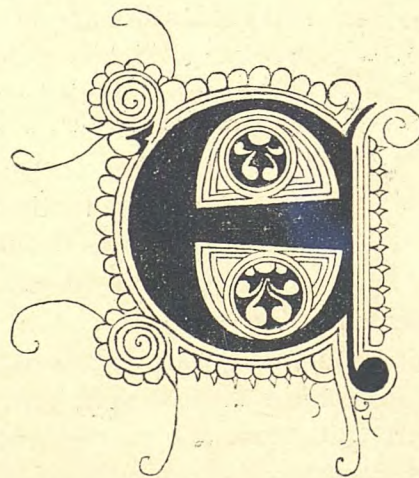


venteront plus rien de plus simple et de plus caractérisé comme style. C'est l'idéal de l'ornement cursif de la lettre manus-

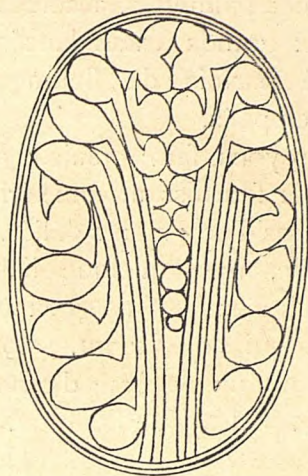
crite. Il fleurit au XV^e et au XVI^e siècle. En voici quelques exemples.



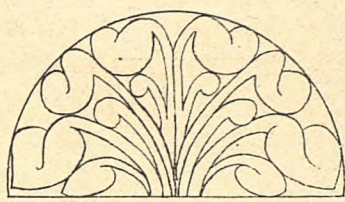
Nous venons de décrire le décor des *remplissages* internes. Il se complète par des franges, des perlés, des crétages, de grêles ramifications, bordant un trait qui contourne la lettre, et par de longs traits lancés comme des fusées, émergeant des lettrines dans les marges, s'incurvant à leurs extrémités, en enroulements qui rappellent les paraphes, s'épanouissant en grêles fleurettes, mais côtoyant toujours le texte et garnissant régulièrement les marges, au lieu de s'étendre à travers le texte, comme certains ornements de couleur que des éditeurs tentent, avec trop de désinvolture, de mettre à la mode aujourd'hui.



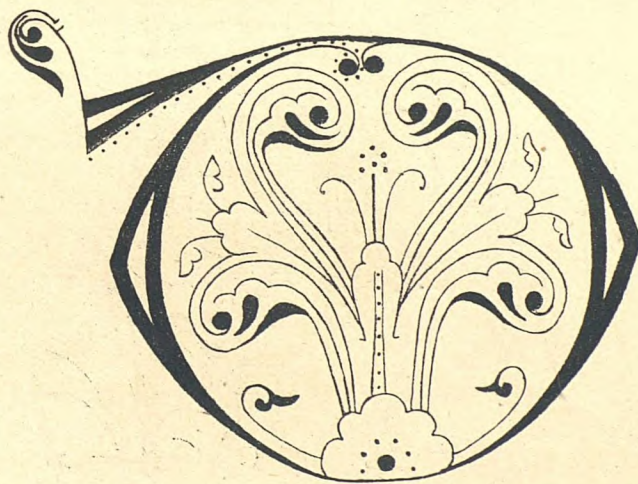
Passant à des exemples, reprenons le type le plus simple, qui a été notre point de départ, quoiqu'il ne marque pas du tout le début de l'art dans l'ordre du temps. En voici de nouveau un exemple.



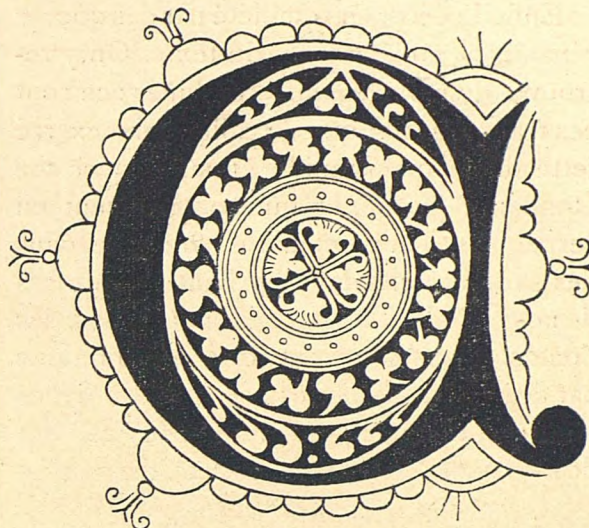
Les bourgeons simples se compliquent dans le suivant en se repliant sur eux-mêmes.



En remontant vers la belle époque du XIII^e siècle nous en retrouvons de plus épais, et de très grand style.



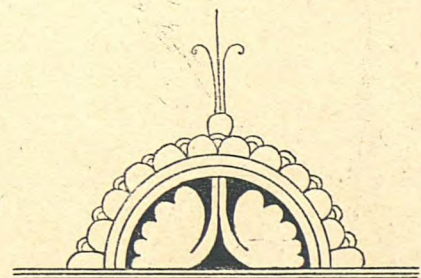
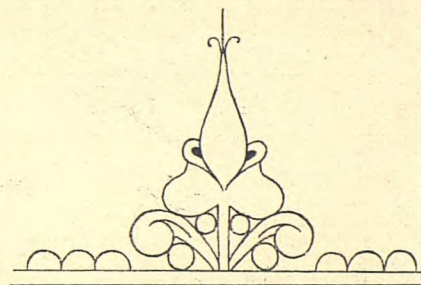
Voici d'un autre côté un exemple de lettrines d'un style moins remarquable, mais d'un grand effet décoratif, obtenu par la combinaison des éléments calligraphiques et géométriques.



Passons maintenant aux ornements extérieurs. Les plus connus sont des perlés, des ourlets, des crétages, courant le long du liseret qui borde la lettre.



Quelquefois émergent des aigrettes, des fleurons plus ou moins riches.



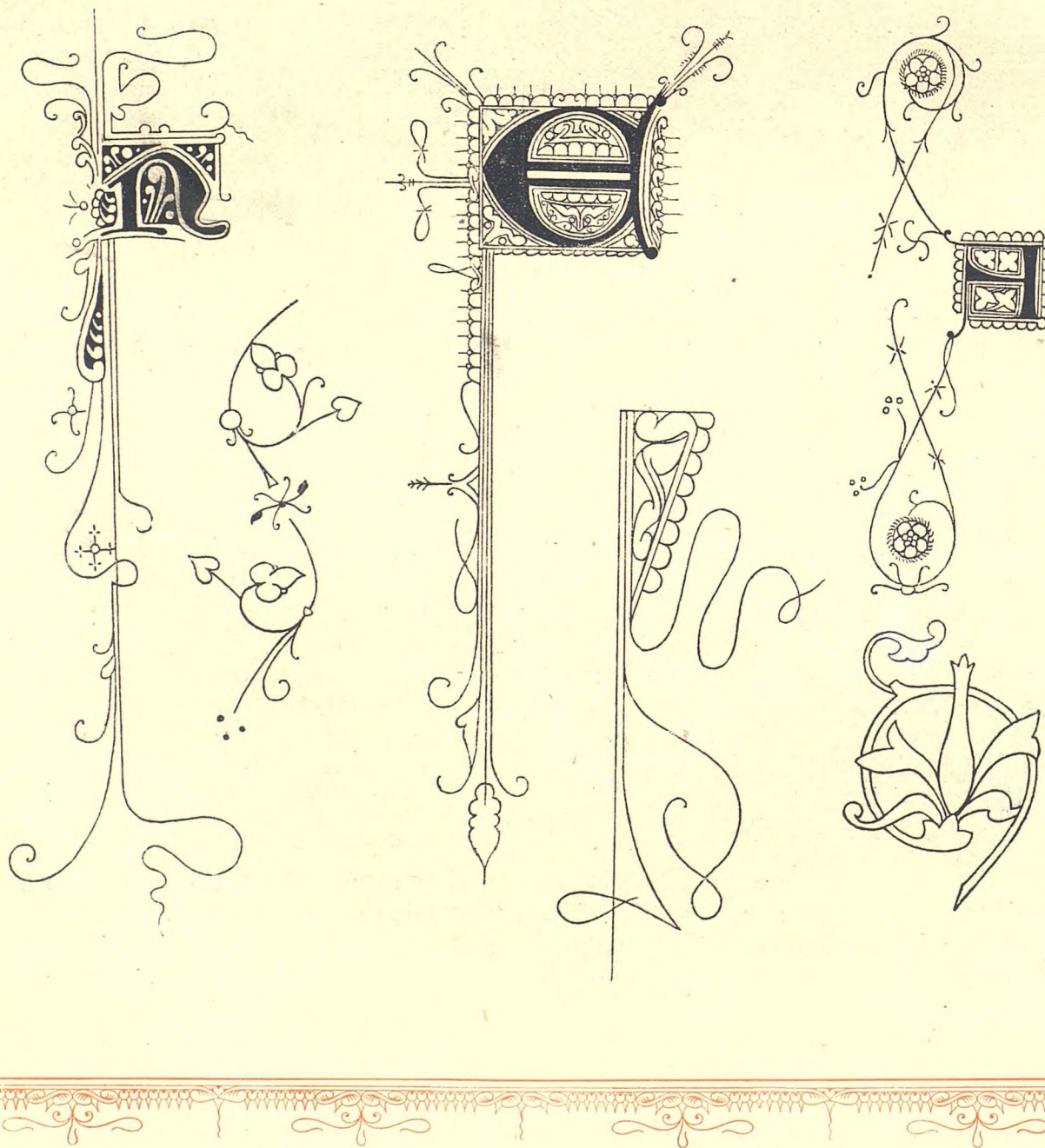
Il en sort des tigelles, des enroulements, sortes de rinceaux, des filigranes légers, qui s'élancent dans les marges, garnissant les angles des pages, se coulant le long des textes, etc.

Enfin le décor est complété par des queues répandues en bordure du texte. On y retrouve divers éléments combinés : ce sont ces traits élancés, que le calligraphe exercé jette d'une main rapide et sûre, avec une étonnante pureté, et qui se terminent en serpentant d'une manière gracieuse dans des enroulements qui rappellent les caprices de nos paraphes ; ce sont des ondulations, des nœuds, des mouvements de lacets, produits par des traits auxiliaires ; ce sont des lignes sinueuses auxquelles se greffent des trèfles et des fleurons ; ce sont des ourlets, des perlés,

des oves, des palmettes, accolées aux tiges et aux grands traits lancés ; le tout, agrémenté parfois de fleurages plus ou moins développés.

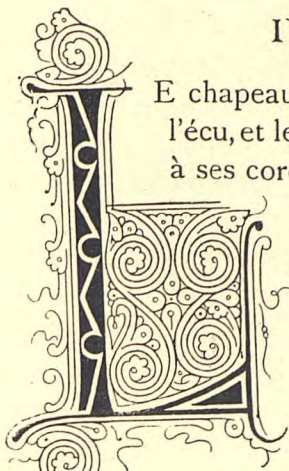
Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur fournissant une série de types de ces genres d'ornements déliés, qu'il n'est pas difficile, avec quelque habitude, de parvenir à tracer le plus gracieusement du monde, et qui constituent, selon nous, la base de tout un système d'ornementation calligraphique des plus heureux.

L. C.



Les armoiries ecclésiastiques, d'après la tradition Romaine.

IV.



Le chapeau se met au-dessus de l'écu, et les houppes qui pendent à ses cordons retombent symétriquement à droite et à gauche. La couleur et le nombre des houppes varient suivant la dignité.

Les houppes se comptent par rangs et elles se suivent en nombre pair ou impair alternativement. Chaque rang augmente sur le précédent d'une houppe. Toutes ces houppes sont reliées entre elles par un réseau de même couleur qu'elles. Le nombre des nœuds de chaque côté est proportionné au nombre de rangs de houppes.

Le pape ne porte jamais de chapeau sur ses armoiries et c'est à tort qu'en France on lui en a fabriqué un de fantaisie, avec un rang de houppes de plus que celui des cardinaux.

Les cardinaux ont un chapeau rouge, duquel pendent cinq rangs de houppes rouges, disposées une, deux, trois, quatre et cinq, ce qui fait en tout quinze pour chaque côté. La sacrée Congrégation du Cérémonial, tout en déclarant que ce nombre de quinze est moderne, ce qu'il est facile de vérifier sur les monuments, veut qu'on s'y arrête, sans augmentation ni diminution, quel que soit le titre du cardinal, évêque, prêtre ou diacre.

L'archevêque, primat ou patriarche, a un rang de moins de houppes que le cardinal, ce qui fait dix de chaque côté, disposées sur quatre rangs. Le chapeau et les houppes sont de couleur verte.

Le vert est également adopté pour les évêques, à l'exclusion de toute autre couleur,

quoiqu'il me soit facile de citer un exemple étrange, où un simple évêque a été récemment, en France, sur un monument public, inconsidérément gratifié du chapeau rouge.

L'évêque porte un rang de moins de houppes que l'archevêque, car ce sont les houppes qui déterminent la hiérarchie. Ces houppes, au nombre de six, s'étagent sur trois rangs. Tel était l'usage, dès le commencement du XVI^e siècle, ainsi que le montrent deux tombeaux que j'ai remarqués à Rome : l'un, à Sainte-Marie de Monserrato, d'un évêque espagnol, mort en 1506 ; l'autre, à Sainte-Marie-sur-Minerve, d'un évêque de Burgos, mort sous le pontificat de Jules II.

Les prélats de *fiocchi*, qui sont au nombre de quatre, à savoir : le Majordome du palais apostolique, le Trésorier-général, le Gouverneur de Rome et Vice-camerlingue de la sainte Église et l'Auditeur de la Révérende Chambre Apostolique, ont droit au chapeau prélatice de couleur violette avec houppes rouges. Ces houppes, comme celles des archevêques, sont disposées sur quatre rangs ; j'en ai même vu sur cinq rangs. Ces prélats occupent des postes que l'on nomme cardinalices ; il est donc tout naturel qu'on les fasse participer par avance aux privilèges de leur future dignité.

Les protonotaires apostoliques, qui sont au premier rang de la prélature, ont, comme les évêques, trois rangs de houppes. Mais leur chapeau est violet, tandis que les houppes sont de couleur rose, pour les distinguer des autres prélats, prélats domestiques et camériers, qui ont un chapeau violet, à trois rangs de houppes de même.

Le même chapeau, à trois rangs et noir, est attribué aux dignités des chapitres, si le Saint-Siège les a reconnues comme telles.

Les chanoines de basilique mineure jouissent également du même chapeau, mais entièrement noir. Les houppes sont aussi au nombre de six sur trois rangs.

Le même chapeau est attribué aux armoiries des ordres monastiques, tels que Bénédictins, Cisterciens, etc., aux abbés généraux de ces mêmes ordres, et aux vicaires généraux des évêques, aux vicaires forains et aux protonotaires titulaires, plus connus sous le nom de *protonotaires noirs*.

Quant aux abbés ordinaires des monastères, ils n'ont droit, comme les bénéficiers des basiliques majeures et mineures, qu'au chapeau à deux rangs de houppes, le tout de couleur noire.

Les généraux des ordres mendiants, comme sont les Dominicains et les Augustins, quand ils font usage d'armoiries, abaissent leur écusson sous le chef de l'ordre et le somment d'un chapeau noir à trois rangs de houppes.

Le chapeau noir à deux rangs de houppes noires se donne aux chanoines des cathédrales et des collégiales.

Enfin les simples prêtres, constitués en bénéfice ou office quelconque, comme curés, bénéficiers, portent le chapeau noir, mais avec un seul gland, également noir, de chaque côté.

Tous ceux qui n'ont qu'un titre précaire, comme chapelain, aumônier, vicaire, etc.,

ne peuvent se prévaloir d'aucune distinction honorifique.

On aura déjà remarqué par ce qui précède que le chapeau héraldique, qui est maintenant de pure fantaisie pour le nombre des houppes, quoiqu'on l'ait ainsi porté autrefois, répond par sa couleur au chapeau prélatice, dont les prélats se coiffent à certaines cérémonies pontificales, et que l'on nomme à cause de cela *chapeau pontifical* ou *semi-pontifical*. Ainsi le chapeau rouge est identique à celui que le pape donne aux cardinaux lors de leur création et qui demeure ensuite suspendu au-dessus de leur tombe. Le chapeau est vert pour les archevêques et les évêques, qui se servent d'un semblable quand ils font leur entrée solennelle dans leur ville épiscopale ou se rendent à leur cathédrale pour y officier ; c'est encore le même qui se suspend sur leur sépulture. La prélature se pare de chapeaux violets à glands rouges ou simplement violets, lors des cavalcades qui se font pour la prise de possession du Souverain Pontife, à St-Jean de Latran. Enfin le noir est la couleur ordinaire du clergé séculier et régulier.

(A suivre.) X. BARBIER DE MONTAULT,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Nos planches.

NOS abonnés et chères lectrices trouveront dans *notre planche XI* un beau spécimen des admirables modèles d'armoiries conservés à la cathédrale de Saint-Bavon à Gand. On ne rencontrera pas, pour la même époque, de plus élégants lambrequins.

Notre *planche XII* offre un joli type de *menu* du style XV^e siècle, aux rinceaux riches et gracieux, aux couleurs vives et harmonieuses.

A dessein et pour aider nos fidèles abon-

nés à s'essayer dans l'art si agréable de l'enluminure, nous avons mis en regard de ce *menu*, le même dessin mais au trait seulement. Nous insistons fortement auprès de nos amateurs pour qu'ils voient davantage encore les moyens que nous leur donnons de mettre facilement en pratique les théories que développent nos collaborateurs dans leurs articles sur cette branche.

Nous mettons toujours à la disposition de nos abonnés des feuilles au trait des diverses planches que nous publions.



Le Gérant G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

V^{VE} H. ANDRIEU

79 Boulevard Montparnasse, PARIS.

COULEURS FINES, PAPIER A CALQUER
SPÉCIALITÉ POUR L'ARCHITECTURE
Fournitures de Bureaux.

COULEURS VITRIFIABLES

VICTOR VIDAL F^t

50 B^d de la Villette, PARIS

Maison particulièrement recommandée

S^{te} pour porcelaines, faïences,
cristaux, vitraux,
couvertes de toutes couleurs sur
poteries et faïences

ACIDE FLUORHYDRIQUE
pour vitraux et gravure sur verre

Produits chimiques en tous genres
pour les Arts céramiques.

LA REVUE DU NORD

Directeur : ÉMILE BLÉMONT

SOMMAIRE du N^o du 15 AOÛT 1893

Les Bombardiers dans le Nord	ERNEST LAUT.
Corot, Delacroix, Dutilleux (suite)	FERNAND LEFRANC.
Le Musée d'Arras	LA RÉDACTION.
Bayard à Mézières	ELOI D'ARMEVAL.
Nos Universitaires. — M. Charles	FERNAND LEFRANC.
Les Festivités de l'Épinette (fin)	HIPPOLYTE VERLY.
Monsigny (fin)	F. DE MÉNIL.
Mouvement littéraire.	LABBÉ DE LIESSE.
Courrier artistique	JACQUES FOUCQUIÈRES.
Echos du Nord	MARTIN GAYANT.

ILLUSTRATIONS (Deux croquis.)

Portrait de M. CHARLES	DUTILLEUX.
Le Vainqueur du Tournoi	J. VAN DRIESTEN.

Rédaction et Administration, 30, Rue de Verneuil, PARIS

Album de Broderies

GENRE MOYEN AGE

40 Planches chromo avec Feuilles de patrons.

COLLECTION de Modèles de Broderies pour Linge d'Église, pour l'ornementation des Autels, Nappes de Communion, Pales, Aubes, Rochets, etc.

Remarquables par la pureté du style, irréprochables quant aux convenances liturgiques, ils peuvent servir de types au point de vue du bon goût.

Nous convions tous les amis de l'art chrétien à répandre ces Modèles. Ils peuvent être assurés que, par là même, ils contribueront sérieusement à épurer le goût public, et à réaliser de grands progrès dans un art qui n'a pas encore, autant que les autres, profité des études archéologiques modernes et du puissant développement imprimé de nos jours à tous les arts.

Première Série : 1889.

- 1^{re} livraison : Croix pour pale ou nappe d'autel. — Bas d'aube ou de rochet. — Bordure de nappe d'autel ou de communion; croix pour marquer le linge d'église.
- 2^o livraison : Dessin pour nappe d'autel ou de communion. — Dessin pour border les corporaux, les purificatoires, etc. — Croix pour pale. — Dessin d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.
- 3^e livraison : Dessin et bordure de coussin. — Bordure d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Croix pour marquer le linge d'église. — Bordure de couvertures d'autel. — Bandes de bibliothèque.
- 4^e livraison : Dessins pour bordure de rochet, pour petite nappe de communion, crédence, etc. — Bordure d'aube, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Alphabet en lettres majuscules et minuscules, croix initiales, trait d'union. — Croix pour pale. — Dessins d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

Deuxième Série : 1890.

- 1^{re} livraison : Chasuble, manipule et étole à exécuter en application, en tapisserie ou en broderie, en couleurs. — Feuilles de patrons donnant ces vêtements en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Dalmatique, chaperon et bandes pour chape et pour dalmatique. — Bordure des manches ou ailes de la dalmatique. — Croquis d'ensemble de la dalmatique. — Feuilles de patrons. — Texte explicatif.
- 3^e livraison : Chasuble, étole et manipule (dessin nouveau et très riche), en couleurs. — Feuille spécimen de patron à décalquer au fer chaud.
- 4^e livraison : Bande pour chape, chaperon de chape, huméral. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Troisième Série : 1891.

- 1^{re} livraison : Étoles, chaperon, bande pour chape. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Rideau, housse de cheminée. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Rideau et coussin. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Drapeau de congrégation, bannière religieuse. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Quatrième Série : 1892.

- 1^{re} livraison : Lambrequin de cheminée. — Coussin ou tapis de table. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Couverture d'autel. — Courtine latérale d'autel. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Lambrequin pour chasses, dais, etc. — Drapeau civil. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Dessin de fauteuil. — Huméral. — Dessin pour pelote ou pochette à ouvrage.

PRIX : 1 ^{re} Série (année 1889)	frs. 6.00
2 ^e » » 1890	frs. 8.00
3 ^e » » 1891	frs. 8.00
4 ^e » » 1892	frs. 8.00

Les 4 Séries prises en une fois, 24 francs au lieu de 30 francs.

Il peut être joint à l'ALBUM, au gré des acheteurs, une série de patrons imprimés sur papier mince, à décalquer directement sur l'étoffe à broder, pour servir de guides dans l'exécution du travail. — Prix des patrons à décalquer :
0 fr. 50 la feuille ou 0 fr. 25 le mètre courant de bordure.

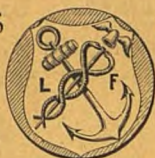
LEFRANC & C^{IE} PARIS

Exposition Universelle 1889

DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES

en tubes moites
pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES

pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de
J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX
PIERRES A ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS
ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPECIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER
BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

Cartes de Congratulation POLYCHROMES

avec textes français ou anglais

Formats variés à frs. 10-00, 5-00 et 2-50
les cent exemplaires.

Dans plusieurs contrées se propage le gracieux usage d'échanger, à l'époque de Noël ou du nouvel An, des cartes portant les souhaits et ornées d'agréables vignettes fleuries ou historiées et plus ou moins symboliques, harmonisées par leur style avec la gentillesse des vœux dont ces papiers de luxe sont l'élégant véhicule. Cette mode artistique et aimable se répand beaucoup en France : notre maison s'est mise en mesure de satisfaire aux besoins qu'elle crée.

Soc. S. Augustin, rue St Sulpice, 30 PARIS.

LE LIVRE DE FAMILLE



U'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressants leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la *généalogie ascendante*. Quant à la *généalogie descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.

Frontispice.
10 feuillets.

FASCICULE II. — Armorial.

Frontispice.
4 feuillets en blanc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuillets en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuillets en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.